





CONFÉRENCE DU COMITÉ DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ ET DU COMITÉ DE DÉFENSE DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS BLESSÉS DE 2014

Un regard vers le passé, un pas en avant.

HÔTEL DELTA DE SAULT STE. MARIE

208, promenade St. Mary's River Sault Ste. Marie (Ontario) P6A 5V4

Du mercredi 10 septembre au dimanche 14 septembre

- Toutes les réservations d'hôtel doivent être faites en communiquant avec Voyages W.E., au 1 888 676-7747, au plus tard le lundi 18 août.
- Les frais d'inscription sont de 215,00 \$ pour les sections locales affiliées et de 375,00 \$ pour les sections locales non affiliées.
- Les frais d'inscription tardive seront de 50,00 \$ par personne déléguée après le vendredi 22 août.

C'est une conférence sans parfum.

Si vous avez besoin de services de garde sur place, de traduction simultanée en français, d'interprétation en langage ASL ou si vous avez des besoins quant à l'accessibilité, veuillez visiter notre site Web à l'adresse www.cupe.on.ca ou communiquer avec notre bureau en téléphonant au 905 739-9739.

CES FORMULAIRES DOIVENT ÊTRE REMPLIS ET RETOURNÉS AU PLUS TARD LE 18 AOÛT.

Si vous avez besoin de cet avis en français, veuillez également visiter notre site Web.







CONFÉRENCE DU COMITÉ DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ ET DU COMITÉ DE DÉFENSE DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS BLESSÉS

Du 10 au 14 septembre 2014 Hôtel Delta de Sault Ste. Marie

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 10 septembre

15 h 00 à 17 h 00 Orientation des nouvelles personnes membres et

des jeunes personnes membres

16 h 30 à 18 h 00 Inscription (hall principal)
19 h 00 à 21 h 00 Ouverture et séance plénière

Le jeudi 11 septembre

8 h 30 à 9 h 00 Inscription (hall principal)

9 h 00 à 10 h 15 40 ans de santé et de sécurité (personne

conférencière invitée AC)

20^e anniversaire du désastre à la mine Westray

(personne conférencière invitée AC)

10 h 15 à 10 h 30 Pause-santé

10 h 30 à 11 h 15 100^e anniversaire des principes Meredith (personne

conférencière invitée AC)

12 h 00 Discussion en groupe et période de Q et R

12 h 00 à 13 h 30 Lunch

13 h 30 à 14 h 15 Spécialiste du retour au travail (personne

conférencière invitée AC)

14 h 15 à 15 h 00 Victimes de la Chemical Valley (personne

conférencière invitée AC)

15 h 00 à 15 h 30 Pause-santé

15 h 30 à 17 h 00 Discussion en groupe sur la santé et la sécurité et

période de Q et R (personnes conférencières

invitées AC)

Soirée Temps libre

Le vendredi 12 septembre

9 h 00 à 10 h 15	Première séance d'ateliers

Santé et sécurité :

- 1. La violence, ce n'est pas dans la description de tâches
- 2. Exigences relatives aux rapports et enquêtes
- 3. Recommandations Outils pour faire avancer les dossiers

CSPAAT:

- 4. CSPAAT (atelier pour les débutants)
- 5. Prestations et politiques de la CSPAAT (atelier de niveau avancé)
- 6. Atelier de niveau avancé

10 h 15 à 10 h 30	Pause-santé
10 h 30 à 12 h 00	Première séance d'ateliers (suite)
12 h 00 à 13 h 30	Lunch
13 h 30 à 15 h 00	Deuxième séance d'ateliers
15 h 00 à 15 h 30	Pause-santé
15 h 30 à 17 h 00	Deuxième séance d'ateliers (suite)

Soirée – DJ et danse... toutes les personnes déléguées sont les bienvenues et on les encourage à y participer!

Le samedi 13 septembre

9 h 00 à 10 h 15	Campagnes des comités
10 h 15 à 10 h 30	Pause-santé
10 h 30 à 11 h 15	Est-ce que votre chaise répond vraiment à vos besoins? – Trevor Schell, ergonome au Centre de santé des travailleurs(ses) de l'Ontario
11 h 15 à 12 h 00	Conditions préexistantes – Glenn Sirois, conseiller des travailleurs au Bureau des conseillers des travailleurs
12 h 00 à 13 h 30	Lunch
13 h 30 à 15 h 00	Séance de stratégie en petits groupes – Spécifique aux secteurs
15 h 00 à 15 h 30	Pause-santé
15 h 30 à 17 h 00	Élaboration du plan d'action dans le cadre de la séance de stratégie en petits groupes

Le dimanche 14 septembre

9 h 00	Rapport
	Plan d'action
	Réunion sur les affaires des comités
	Récapitulation
12 h 00	Levée de la Conférence

DESCRIPTION DES ATELIERS

1. Violence – La violence, ce n'est pas dans la description de tâches (Santé et sécurité)

Nos membres du SCFP passent beaucoup de temps au travail à prendre soin des autres. Parfois, ce travail peut mettre les travailleuses et les travailleurs dans des situations difficiles qui peuvent entraîner de la violence au travail. Au cours de cet atelier, les membres exploreront les circonstances et les facteurs de risque qui peuvent entraîner la violence au travail, les conséquences qu'elle peut avoir et la façon d'élaborer des stratégies efficaces au travail pour commencer à régler ce problème.

2. Exigences relatives aux rapports et enquêtes (Santé et sécurité)

Assurer la santé et la sécurité au travail consiste à faire en sorte que les dangers en milieu de travail sont traités de manière adéquate. Cet atelier offrira aux participantes et participants les outils leur permettant d'obtenir les renseignements utiles de leurs employeurs et d'adapter leurs enquêtes ou leurs inspections du lieu de travail afin qu'elles soient menées de façon appropriée lorsque des incidents se produisent.

3. Recommandations et planification stratégique – Outils pour faire avancer les dossiers (Santé et sécurité)

Les milieux de travail du SCFP sont en constante évolution et, au fur et à mesure des changements, de nouveaux dangers ou problèmes surviennent. Cet atelier offrira aux participantes et participants les outils pour traiter adéquatement les préoccupations en santé et sécurité en tant que membres du comités mixte de santé et de sécurité ou en tant que conseillères et conseillers en santé et sécurité. Les participantes et participants élaboreront des stratégies afin de tenir l'employeur responsable et exploreront les ressources qui sont disponibles pour les aider à accomplir leur travail ainsi que les cadres législatifs qui peuvent être utilisés afin de faire des gains en santé et sécurité.

4. Introduction à la CSPAAT

Cet atelier est conçu pour explorer les fondements sur lesquels reposent les interactions entre le travailleur ou la travailleuse et la CSPAAT. Les fondements incluent : Qu'est-ce qu'une indemnisation? Quand et comment rapporter un accident ou une blessure et à qui? L'atelier explore également la façon de naviguer à travers le système d'indemnisation complexe. Cet atelier fournira aux travailleuses et travailleurs la liste de leurs droits fondamentaux en vertu de la *Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail* et présentera les divers formulaires nécessaires lorsque l'on soumet une demande de prestations.

5. Atelier de niveau avancé sur la CSPAAT

Cet atelier est conçu pour explorer, à un niveau plus avancé, la façon dont une travailleuse ou un travailleur traite avec la CSPAAT et présentera aux participantes et participants le système d'appel. On s'attend à ce que les personnes présentes à cet atelier aient une compréhension plus approfondie du processus qui régit le système de la CSPAAT. L'atelier couvrira les sujets suivants : les changements à la CSPAAT, les enjeux locaux, les réseaux de défense et l'équipe d'intervention sur les invalidités professionnelles (ODRT).

6. Atelier de niveau avancé sur les modifications apportées aux politiques de la CSPAAT

Cet atelier comprendra un aperçu détaillé de la nouvelle politique sur les conditions préexistantes, dont on examine présentement le projet, et des quatre autres révisions aux politiques : facteurs d'aggravation, déficience permanente, récidives et perturbations au travail.



Santé et sécurité

1. La violence, ce n'est pas dans la description de tâches

2. Exigences relatives aux rapports et enquêtes





CONFÉRENCE DU COMITÉ DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ ET DU COMITÉ DE DÉFENSE DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS BLESSÉS

CSPAAT

4. CSPAAT 101 (atelier pour les débutants)

5. Prestations et politiques de la CSPAAT (atelier de niveau

Du 10 au 14 septembre 2014, Hôtel Delta de Sault Ste. Marie Ateliers du vendredi

3. Recommandations — Outils pour f dossiers Remarque : afin de suivre les	aire avancer les 6. CSPAAT, ateliers de niveau avancé sur la CSPAAT	atelier de niveau , un cours pour		doit avoir été su	uivi.
Veuillez indiquer votre p	référence pour les ateliers e teliers se feront sur la base	n indiquant	le numér	o de l'ateli	ier.
NOM	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE / COURRIEL	1 ^{er} choix	2 ^e choix	3 ^e choix	4 ^e choix
FRAIS D'INSCRIPTION	: SECTIONS LOCALES AFFILIÉES SECTIONS LOCALES NON AFFI	•) \$ X) \$ X	=	\$ \$
FRAIS POUR INSCRIPTION TAR	DIVE par personne déléguée (apr		X = .		\$ \$
	res de 160,00 \$ pour les sections locales ion locale se joint à la Division de l'Ontar)
à l'adresse suivante :	rdre de « CUPE ONTARIO » et l'e nté et de sécurité et du Comité de	·		·	
-	blessés enade Commerce Valley Est, bur hone : 905 739-9739 Télécopieu) L3T 0B2	
SECRÉTAIRE :	NUMÉRO DE LA SECTION LOCALE :				
ADRESSE :					
TÉLÉPHONE : COURRIEL : sepb 343	SIG	NATURE :			
3ehn 3 4 3					